

DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



ECTS
2 crédits



Composante
EDS - Institut
d'administration
économique
et sociale
(IAES)



Volume
horaire
19,5h



Période de
l'année
Automne

plugin.odf:CONTENT_PROGRAM_TAB01_TITLE

Description

Mme Irène POLITIS

Le droit de la Sécurité sociale vise à donner aux étudiants les bases juridiques de la protection sociale et de ses mécanismes. Les principaux points abordés sont :

- * Présentation du système français de Sécurité sociale (contexte, sources, architecture du système, etc.)
- * Les branches du régime général (de l'affiliation, à la couverture des risques santé, accident du travail et maladie professionnelle, retraite, et famille)

Au-delà de l'utilité intellectuelle et personnelle que le cours peut avoir, il représente un secteur d'une spécialisation professionnelle possible, et vise à préparer les étudiants à leur entrée en M2, et, à les rendre directement opérationnel dans le cadre de leur carrière professionnelle future.